LIMINAIRE CSA emploi du 10 janvier 2023

Madame la Présidente,

Force est de constater que le cadeau que vous nous avez concocté courageusement pendant cette trêve de fin d'année est loin d'être « fairplay ». En effet, alors que nous aurions pu penser que vous auriez pris votre temps pour mettre en place le CSA local pour un dialogue social constructif même si le sujet des emplois ou plutôt des suppressions d'emplois n'a jamais été constructif. Vous avez décidé de convoquer le 10 janvier le 1er CSA local de son histoire à 9 h pour ensuite à 16h30 convier les agents à la galette, moment convivial dédié à la présentation de vos bons vœux.

Ne vous semble-t-il pas qu'il y est là comme une incohérence ! Soit, vous allez nous dire qu'il ne s'agit que de la déclinaison du plan national mais quand même ! Bref, le dialogue social est encore une fois bien mal emmanché !!!

Si encore aucune suppression d'emploi n'avait été à déplorer dans notre DDFIP, mais elles sont au nombre de 4 nets !

Mais sachez que pour l'année 2023, la détermination de Solidaires Finances Publiques à défendre les droits et garanties des personnels, les missions, les structures, les emplois, les conditions de travail, ne fléchira pas !

Notre détermination sera totale pour combattre toutes formes de régressions sociales. Au travers des nouvelles instances issues de la loi de transformation de la Fonction Publique, mais également par tous les moyens d'actions, nous continuerons ainsi à porter une ambition solidaire pour la DGFiP.

Madame la Présidente, vous l'aurez certainement compris, nous ne siégerons pas à ce CSAL et nous vous laisserons donc faire votre 49-3 sur les suppressions d'emplois.